

## MAIRIE DE VILLENEUVE D'AMONT

### COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du 28 octobre 2015

Etaient présents : GRASSA Martine, MONNIN Marie-Claire, GODARD Jean-Louis, MARSOUDET Laurent, GODARD Vincent, GREUSARD Liliane, MONNIN Antoine, PONTTHUS Nathalie, ROLET Jean-Yves et ROLET Joëlle.

Absent excusé : BERHAULT Jacques

#### **1. Assiette, dévolution et destination des coupes de l'exercice 2016/2017**

Intervention de Mr PAGNIER Eric. Point sur les ventes et les travaux en cours sur le bois 2015. Présentation du projet de coupes de l'exercice 2016/2016.

Il est décidé lors d'une prochaine réunion de Commission d'étudier la proposition de l'ONF et de délibérer lors d'un prochain conseil municipal.

#### **2. Indemnité de Conseil à Mme la Trésorière**

Mme le Maire fait part au Conseil de la nécessité de délibérer sur l'attribution ou non d'indemnités de Conseil à Mme la Trésorière.

Après délibération le Conseil par 6 voix pour et 5 contre décide d'allouer à Mme la Trésorière l'indemnité de Conseil au taux de 70 %.

#### **3. Travaux des vestiaires du stade Jacques ROLET**

Mme le Maire explique que suite à la visite des vestiaires du stade Jacques Rolet avec des élus le samedi 10 octobre, il est urgent de remplacer la robinetterie des douches. Le coût estimatif est de 1000 €. Accord à l'unanimité.

#### **4. AMO**

Mme GRASSA informe qu'une réunion avec Mme DREZET sera prévue le mardi 03 novembre à 14h00 à la Mairie pour étudier la création du dossier d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la traversée et la sécurisation du village.

#### **5. Location du logement Communal**

Mme le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Madame BONNEFOY Marie a quitté le 19 septembre 2015 le logement qu'elle occupait 1 rue de la Vierge à Villeneuve d'Amont. Mme le Maire propose d'attribuer le logement à Jennifer BETTINELLI et Thomas FRAPORTTI à compter du 06 octobre 2015.

#### **POINTS A VOIR :**

- Déneigement du bâtiment de Mr OREN Philippe. Suite à la demande d'un document spécifique de la part d'un Conseiller, il est nécessaire de prendre le temps de réétudier la requête de Mr OREN, la décision sera donc mise en délibération lors du prochain Conseil.
- Charte d'entretien des espaces publics. Aucune délibération n'a été retrouvée pour la commune de Villeneuve d'Amont qui, dans le cadre du SIVOM du Haut-Lison, n'avait pas souhaité adhérer à la charte zéro pesticide. Le Conseil Municipal actuel dans sa

- grande majorité, ne souhaite pas intégrer le projet.
- Avancée de la fibre optique : la mise en service pour Villeneuve d'Amont est repoussée en juillet 2016.
  - Point sur la station d'épuration. Il est décidé d'ajouter à nouveau de la chaux. Le groupe du supprimeur demande à être changé : à prévoir lors du prochain budget.
  - Point sur la tourbière : Une réunion publique sera organisée le mardi 17 novembre à 20h00 à Villeneuve d'Amont.
  - Point sur la rentrée scolaire : Mme Grassa a lu le compte rendu de la dernière réunion. La Commune est à la recherche de 3 personnes qui pourraient être disponibles en cas d'absence d'une ATSEM.
  - Point sur les TPE : problèmes de bus sans accompagnateurs. Pour information, s'il n'y a pas de maternelle présente dans le bus, il n'y a pas besoin d'accompagnateur.
  - Point sur le périscolaire : très bon fonctionnement sur l'année 2014/2015.
  - Courrier de Mr BULABOIS lu au Conseil Municipal, concernant la sécurité routière devant sa maison.
  - Courrier de la préfecture concernant les critères d'attribution à la médaille de la famille. Le courrier sera affiché au panneau.
  - Le Souvenir français demande à chaque commune ayant des soldats morts pour la France de bien vouloir organiser une quête, afin d'aider à la réhabilitation des tombes.
  - Compte rendu de la commission animation du 09/10/15. Une réunion pour le planning des manifestations sera organisée le 20 novembre. Toutes les associations de Villeneuve d'Amont seront invitées.
  - Point sur la cérémonie du 11 novembre : Rendez vous à 11h devant le monument.

La séance est close à 23h35

Vu par Nous, Maire de la Commune de Villeneuve d'Amont pour être affiché le 03 novembre 2015, à la porte de la Mairie, conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

La Maire,  
Martine GRASSA